



COMMUNE DE MONTERBLANC

Demande d'autorisation pour ouvrir N° un débit temporaire

Ouverture exceptionnelle

Prolongation d'ouverture

**DEBIT DE
BOISSONS**

Je soussigné(e)

Prénoms

Profession ou qualité

CATEGORIE

Domicile

Ai l'honneur de solliciter de votre bienveillance l'autorisation d'établir un débit de boisson temporaire

A

Le de Jusque

Le de Jusque

Le de Jusque

A l'occasion de (1)

(1) Indiquer le motif : foire, Signature
vente de charité, fête, etc...

Le

ARRETE DU MAIRE

MONTERBLANC

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu l'art.L 2212-1, L 2212-2, L 2214-4 et L 2542-8 et suivants du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu l'art. L 3334-2 du Code de la santé publique,

Arrête :

Que : est autorisé(e) à ouvrir un débit exceptionnel et

temporaire de boissons de catégorie

à Le de Jusque

Le de Jusque

Le de Jusque

Fait à MONTERBLANC

Maire

, le

Alban MOQUET